



## Centre de loisirs de Chavanod « Les Marmousets »

Automne 2021 : 25 au 29 Octobre

L'Association Familles Rurales de Chavanod, avec le soutien de la CAF et des communes de Chavanod et Montagny-les-Lanches, organise le Centre de Loisirs Automne 2021\* dans les locaux de l'école publique de Chavanod, de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi (garderie gratuite le matin dès 8h15 et le soir jusqu'à 18h00)

Diverses **activités** et **sorties** seront proposées aux enfants de 3 à 11 ans (3 ans révolus et déjà scolarisés).

\*sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

### Les 3 étapes de l'inscription en ligne

Etape	Qui ?	Quoi ?	Comment ?	Quand ?
<b>1</b>	Les familles	Remplissent le formulaire en ligne et déposent les documents en ligne	Via le lien sur le site de l'AFR, onglet « Centre de Loisirs »	<b>Samedi 2 Octobre 2021</b> (a partir de 9h)
<b>2</b>	L'AFR Chavanod	Etablie la facture du séjour	Transmet la facture par mail aux familles	Dans la semaine qui suit le remplissage du formulaire d'inscription en ligne
<b>3</b>	Les familles	Procèdent au règlement du séjour	Par chèque ou par virement (bons CAF, chèques vacances, CESU acceptés)	Règlement à effectuer dans les 72 heures après réception de la facture

- ❖ Votre dossier est complet (documents et règlement du séjour) -> vous recevez un mail vous confirmant la bonne prise en compte de l'inscription
  - ❖ Votre dossier est incomplet -> l'inscription n'est pas prise en compte
  - ❖ Vous êtes en liste d'attente -> nous vous contacterons rapidement par téléphone
- NB : inscription uniquement à la semaine

## Les Tarifs

### Habitants Chavanod et Montagny :

**Tarif 1** : QF <= à 800 : 100 € la semaine

**Tarif 2** : QF > à 800 : 110 € la semaine

### Habitants autres communes :

**Tarif 3** : QF <= à 800 : 110 € la semaine

**Tarif 4** : QF > à 800 : 120 € la semaine

Le prix comprend le repas du midi et le goûter.

**Adhésion obligatoire** à l'Association Familles Rurales pour les non-adhérents 2021/2022 (22 €).

Règlement par virement (RIB inscrit sur la facture) ou par chèque à l'ordre "AFR Chavanod".

Chèques-vacances, bons CAF, MSA... acceptés. **Les chèques vacances sont acceptés uniquement si dûment remplis.**

## Les documents à transmettre

**Pièces à transmettre obligatoirement via le formulaire en ligne :**

- Fiche « autorisations parentales »\*
- Fiche sanitaire dûment complétée et signée\*
- Attestation du quotient familial (-> [caf.fr](http://caf.fr))
- Photocopie des deux doubles pages vaccination du carnet de santé
- Attestation d'assurance individuelle valide
- Règlement intérieur signé\*

\* documents téléchargeables sur le site de l'AFR : [www.afrchavanod.fr](http://www.afrchavanod.fr)

## Nous contacter :



« Centre de Loisirs Les Marmousets - AFR Chavanod »



CONTACT :

[centreloisirs.afrchavanod@gmail.com](mailto:centreloisirs.afrchavanod@gmail.com)

[www.afrchavanod.fr](http://www.afrchavanod.fr)